

FRANÇOISE SIROL
le Mas Tayou
voie des flamants roses
66140 Canet en Roussillon
—
Téléphone 04.68.73.38.05

Canet, le 14 septembre 2003

Monsieur Gascaize
" La Semaine du Roussillon"
2 Place Jean Payra Perpignan 66000

Monsieur,

J' ai lu avec intérêt l'article de Madame Miremont intitulé " **L' étang, futur incertain** " paru dans le numéro 386 de la Semaine du Roussillon.

Madame Miremont, " **responsable du syndicat d'études de l' étang de Canet** ", assimile l'étang de Canet aux **lagunes de bord de mer**. C'est une grave erreur, ces dernières étant des **étangs marins**, tributaires des mouvements classiques du littoral, contrairement à l'étang de Canet, **étang d'eau douce**, principalement alimenté par 5 rivières: **le Réart, la Fosseille, l' Aguille de la Mar, la Llobères et le Cagarell** et tributaire du débit de celles-ci, des apports en alluvions qu'elles génèrent et des possibilités d'évacuation de ces limons offertes par l'ouverture sur la mer.

C'est la raison pour laquelle, pendant des temps immémoriaux, et contrairement aux étangs salés du littoral (Barcares..), l'assiette et la superficie de l'étang ne se sont pas modifiées.

Ce n'est que lorsque le rythme de l'ouverture et de la fermeture naturelles de l'étang sur la mer a été modifié **par la main de l'homme**, que l'étang, tel un lavabo bouché, a commencé à se combler, la masse des alluvions déversés, notamment par le Réart, ne pouvant plus s'évacuer.

Le phénomène s'est aggravé par le défaut d'apport minimum en sel de la mer. Le manque de sel entraîne la prolifération des roseaux, la fixation et le durcissement des limons.

Les solutions existent. Tout a été dit, chiffré à travers les centaines d'études coûteuses diligentées depuis plus de 20 ans, sans résultat.

Il faut agir vite, car le risque d'inondation a été multiplié par dix, l'étang ne peut plus désormais jouer son rôle de tampon, et les personnes en charge de ce dossier auront peut-être des difficultés à justifier le retard pris pour exécuter les travaux d'urgence, prescrits dès 1981..

Je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments distingués

F hiwl

ETANG DE CANET

RISQUES GRAVES D' INONDATION

L'étude du Bassin versant du Réart, qui couvre 20000 ha des 25000 ha que compte celui de l'étang avec ses affluents secondaires, montrait déjà, il y a quarante ans, qu'il fallait dévier le Réart vers le Grau (ce qui fut fait), afin qu'il évacuât en mer le maximum de son débit solide, mais aussi, que ce Grau, n' assurant qu'une faible part des débits de crue, transformait l'étang en bassin de décantation . Qu'en conséquence il fallait le **doubler**, voire le **décupler**, par un gué situé juste au-dessus, là où le cordon littoral est le plus étroit et où, au siècle avant-dernier existait un autre **Grau**.

Lors de la création de la route inter-plages, en 1957, la construction d'un pont, 10 fois trop étroit avait déjà réduit considérablement la porte de sortie des limons. L'ouverture en mer était auparavant de 150m,... après la construction des vannes, elle était ramenée à **15 mètres !**

Ce qui s'est passé depuis est d'une évidence criante et les 800 études faites pour comprendre les raisons du comblement de l'étang, outre le gaspillage éhonté des fonds publics, n'ont servi qu'à confirmer cette évidence.

En effet, un bassin à forte concentration (600 ha pour 25000 ha) ne peut que se combler, surtout sous nos climats tropicaux à précipitations rares mais violentes, s'il n'évacue pas le plus vite possible les alluvions qu'il reçoit (cf. loi de Stokes). Or, les plus fortes crues ont été mesurées à 1100 m³s et le Grau n'en débite que le dixième. Pire encore, le syndicat en charge des vannes a laissé celles-ci se dégrader. Elles sont ensablées, hors d' usage, le chenal du grau est comblé. L'étang n'a plus que 30 cm. de profondeur au centre. La dernière étude fait état de prévisions dramatiques:

S'il pleut durant 4 heures, le niveau de l'étang montera de 1m,40

S'il pleut durant 8 heures, le niveau montera de plus de 2 m.

Devant la dramatique inondation qui submergerait la plaine où beaucoup de maisons ont été construites dans des zones inondables, comment ne réalise t-on pas qu'il faut prendre des mesures d'urgence ?

Tout a été dit, étudié, chiffré, alors qui peut décider ?